



CGT SPIP 85

SPIP DES SABLES D'OLONNE : UN NAUFRAGE ANNONCÉ !

La Charge de travail et l'épuisement professionnel des 6 Travailleurs sociaux du SPIP des Sables d'Olonne ont enfin été entendus !

En janvier dernier, une directrice a été nommée sur place et, pour la prochaine CAP, 3 postes de CPIP ont été créés. Un vrai soulagement mais... de courte durée, car notre DSPIP nous apprend que nous ne changerons pas de locaux.

Or, le SPIP des Sables c'est 54m² pour 11 personnels ! – sans compter les stagiaires : 4 bureaux de 10 m² environ et 1 bureau de 14 m², **soit moins de 5m² par travailleur social !**

A quand les bureaux superposés ?

2 box d'entretien non insonorisés

1 WC

1 salle de pause : 1 table de 6 dans un lieu de passage

salle de réunion : aucune

bureau de la secrétaire : aucun

et attention on continue : 1 voiture, 2 ordinateurs portables, 2 téléphones portables...

Et c'est donc dans ces conditions que nous devons accueillir nos 3 nouveaux collègues !!!

A notre demande légitime de moyens, nous n'acceptons pas une réponse de l'administration du type : « vous n'êtes pas les seuls... »

Nous n'acceptons pas la proposition de notre hiérarchie de faire des permanences délocalisées...aux Sables d'Olonne !

Nous refusons une transition qui durera le temps que notre déménagement s'inscrive sur une ligne budgétaire.

Nous n'acceptons pas ce que nous considérons comme de la maltraitance, alors que la DAP prône la prévention des risques psychosociaux.

Les travailleurs sociaux du SPIP des Sables d'Olonne, syndiqués et non syndiqués, demandent simplement à exercer leurs missions dans des conditions **normales.**

L'administration veut embarquer 9 CPIP sur un bateau pneumatique de 6 places... et nous demande de ramer. Mais on vous l'annonce déjà : on va couler !!!